

**COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE (CT) MISE EN OEUVRE PAR L'UE DANS LE CADRE
DE L'INSTRUMENT EUROPÉEN DE VOISINAGE (IEV)
Décision N° C (2015) 9131**

**Consultation N° 2/2022 pour la sélection des chercheurs/enquêteurs pour les
activités des recherches du Projet « Labels de qualité et Tourisme thématique:
actions pour la structuration et la croissance de réseaux de PME transfrontaliers»**

**" LATHEM _ C_5_ 1.1_44"
CUP G71B20000710007**

Prémisses (procédure d'urgence)

Compte tenu du retard pris par les actions du projet et de la nécessité d'accélérer les procédures pour le début des enquêtes, préliminaires et fonctionnelles à toutes les autres actions du projet, et la nécessité, par conséquent, de procéder aux missions d'ici le mois de janvier, il est nécessaire de procéder d'urgence et de fixer le délai de publication du présent avis à 20 jours.

Article 1 : contexte de la mission

Dans le cadre du Programme IEV de coopération transfrontalière « Italie-Tunisie » 2014-2020, l'Association pour la Promotion de l'Emploi et du Logement (A P E L) P 6, en partenariat avec 7 autres organismes, a bénéficié d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé: «Labels de qualité et Tourisme thématique: actions pour la structuration et la croissance de réseaux de PME transfrontaliers» LATHEM_C-5-1.1- 44, CUPG71B20000710007.

Le projet LATHEM vise à structurer et améliorer la compétitivité du système des PME touristiques transfrontalier, situés en Italie dans la région de Sicile et en Tunisie dans les gouvernorats de Bizerte, Ariana, Tunis et Ben Arous afin de renforcer les opportunités d'affaires transfrontalières dans le domaine de tourisme par la diversification et la spécialisation du système d'offre touristique.

Dans le cadre des groupes de tâches GT3 et GT4 (R.3.2/R.4.2), l'Association pour la Promotion de l'Emploi et du Logement (A P E L), souhaite contracter un groupe de 10 enquêteurs. Les frais relatifs à la présente mission seront imputés sur la catégorie de coûts de service.

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par
l'Union Européenne



Article 2 : objectif des missions

L'objectif des missions est la réalisation de deux recherches à effectuer dans les quatre gouvernorats du projet.

A - Enquête auprès PMEs . La recherche vise :

- A mesurer le degré de spécialisation du système touristique d'offre locale sur certaines cibles de la demande touristique sélectionnées par le projet (sport, famille avec enfants, gastronomie);
- A évaluer l'intérêt pour l'adhésion à réseaux d'entreprises/labels de qualité ;
- A vérifier le degré d'interaction avec le secteur agricole local.

Bien qu'il s'agisse d'une enquête, l'action vise également, *grâce également à l'engagement d'enquêteurs motivés et dûment formés*, à stimuler le plus grand nombre possible d'entreprises à adhérer au projet LATHM.

L'enquête sera réalisée, entre janvier et avril 2023, et impliquera 600 PME des 4 Gouvernorats du projet.

B -Enquête sur la demande touristique. La recherche vise à fournir des données précieuses sur :

- Le positionnement des trois produits touristiques d'intérêt du projet ;
- Les relations entre la demande touristique en Tunisie et le produits agricoles typiques locaux ;
- Les besoins et les attentes des consommateurs-touristes ;
- Éléments attractifs pour la mise en place des événements promotionnels et la campagne de promotion-communication.

L'enquête prévoit la délivrance d'un questionnaire à au moins 1 000 touristes, dans le cadre des 4 relevées annuelles, entre janvier et octobre 2023.

Article 3 : activités à réaliser et livrables

En étroite collaboration avec le coordinateur APEL du projet ainsi que le directeur de recherche et les autres experts, les chercheurs/enquêteurs devront accomplir les activités suivantes :

- participation obligatoire à des workshops de formation
- participation aux rencontres publiques du projet
- participation aux séminaires/réunions des opérateurs adhérents au projet

En fonction de l'enquête, les activités/résultats suivants sont également requis :



Enquête A

Au cours du premier mois :

- participation à des briefings sur les outils d'enquête et de contrôle et sur les procédures de conduite des visites sur place et d'entretiens ;
- identification et mappage des entreprises d'hébergement à visiter ;
- contacts téléphoniques et/ou personnels pour planifier des rendez-vous avec les chefs d'entreprises ;
- visites sur place (justifiées) et remplissage d'une fiche de relevé d'au moins 45 entreprises pour chaque enquêteur ;
- entretien, et remplissage d'un questionnaire, auprès d'au moins 35 entreprises pour chaque enquêteur ;

Du deuxième au quatrième mois

- enquête online sur le nombre et les caractéristiques des entreprises de non-hébergement intéressantes pour le Target touristiques du projet ;
- identification et mappage des entreprises agricoles et de restauration à interviewer ;
- visite et/ou entretiens auprès d'au moins 70 entreprises agricoles et de restauration pour chaque enquêteur ;
- la rédaction d'un rapport d'activité finale.

Enquête B

- participation à des briefings sur les outils d'enquête et de contrôle et sur les procédures de conduite d'entretiens
- conduite auprès de touristes tunisiens et étrangers lors des entretiens sur les lieux de départ (aéroports et ports) et dans autres lieux indiqués par le directeur de recherche avec la réalisation d'au moins 250 questionnaires valides (pour chaque enquêteur) au cours des 4 relevés
- la rédaction d'un rapport d'activités final.

Pour les deux enquêtes, l'APEL fournira aux enquêteurs les tablettes informatiques pour la saisie des données.

Article 4 : Paiement

Pour l'enquête A, qui se déroulera en janvier 2023, la rémunération de chaque chercheur pour toute la durée de la collaboration est de 1.225 Euro. Pour cette enquête, les frais de transport documentés seront remboursés par l'APEL.

Pour l'enquête B, qui se déroulera en janvier 2023, la rémunération de chaque chercheur pour toute la durée de la collaboration est de 2.700 Euro.

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par
l'Union Européenne



Les paiements se feront en HTVA, contre la présentation de factures/notes de prestation en trois exemplaires originaux, par virement au compte bancaire indiqué dans l'Acte d'engagement (soumission).

Le calendrier de paiement sera défini sur la base du travail fait et validé par le coordinateur APEL de projet et le directeur de la recherche compte tenu de la réglementation en vigueur.

Le règlement du montant sera effectué en trois tranches sur la base des livrables approuvés par l'Association pour la Promotion de l'Emploi et du Logement (A P E L) P 6.

Article 5 : Délai de réalisation de la mission

La durée d'exécution de la mission est :

Enquête A): de 4 mois à partir de la première notification de l'ordre de service.

Enquête B): de 10 mois à partir de la première notification de l'ordre de service.

Art. 6 Conditions de participation et critères de sélection

Afin de participer à cette consultation les chercheurs/enquêteurs doivent remplir au minimum les conditions générales et professionnelles suivantes:

- citoyenneté tunisienne
- jouissance des droits politiques et civils
- titulaire d'un diplôme universitaire
- bonne connaissance de la langue anglaise (seul pour la participation à la mission de Enquête B)

Procédures et critères de sélection

La sélection des candidats comprend une procédure à deux étapes: une première phase d'évaluation du CV et une phase ultérieure d'évaluation des capacités du candidat avec un entretien. Le CV du candidat doit comprendre :

- Le type de diplôme universitaire et tout autre titre d'études détenu, précisant les matières considérées comme pertinentes (recherche, tourisme, ecc.) pour le présent avis ;
- les connaissances et compétences des outils informatiques et télématiques ;
- les expériences de travail (ou stage) et éventuellement de volontariat, en précisant ceux dans lesquels :
 - On a participé aux activités d'enquête et de recherche sur le terrain, en précisant en menant des interviews en face à face et/ou analysant et classifiant les données dans

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par
l'Union Européenne



une base de donnée informatisée (dépouillement de l'enquête)

- On a eu un contact direct et interagi avec le public, notamment dans le secteur du tourisme et des loisirs
- On a organisé des petites événements ou impliqué des individus dans des activités sociales et de groupe

Les CV individuels reçoivent une note en se basant sur la grille d'évaluation suivante:

CRITÈRE D'ÉVALUATION	Pondération	Note Max
Qualifications		10
<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme principal non pertinent • Diploma principal pertinent • autres qualifications pertinentes 	0 5 5	
Expériences précédentes de recherche/enquête		30
<ul style="list-style-type: none"> • aucune • au moins 1 expérience d'enquêteur • plus de 2 expériences d'enquêteur • expérience de recherche (analyse données, valeur statistique, dépouillement d'enquête, report) 	0 15 25 5	
Expériences précédentes contact direct avec le public		20
<ul style="list-style-type: none"> • aucune • au moins 1 expérience • expérience dans le secteur du tourisme et des loisirs 	0 10 10	
Expériences précédentes organisation petits événement/implication activités de groupe/sociales		10
<ul style="list-style-type: none"> • aucune • au moins 1 expérience • plus de 2 expériences 	0 5 10	
Connaissance et compétence des outils informatiques et télématiques		10
<ul style="list-style-type: none"> • certifiée • non certifiée • expérience d'analyse des résultats d'enquêtes informatisées certifiée 	5 0 5	
Connaissance de la langue anglaise (seul pour la participation à la mission de Enquête B)		15
<ul style="list-style-type: none"> • certifiée 	15	

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par
l'Union Européenne



• non certifiée	0	
-----------------	---	--

La 2ème phase de l'évaluation des candidat se fait par entretien orale en se basant sur la grille d'évaluationsuivante:

CRITÈRE D'ÉVALUATION	Note Max
• Capacité de facilitation, coaching et communication avec une maîtrise complète et fluide dans la langue tunisienne et lalangue français verbal	35
• Compétences et aptitudes sociales et interpersonnelles	20
• Connaissance du secteur du tourisme, du projet et degré de motivation pour y participer	20
• Connaissance et utilisation des outils informatiques et télématiques	5
• Maître de la langue Anglaise	20

Article 7 : méthodologie d'évaluation des offres

Une commission nommée par le représentant légal de l'APEL du projet sera chargée d'examiner les candidatures présentées.

La Commission, après avoir vérifié l'existence des conditions d'éligibilité énoncées à l'article 6, procédera à l'évaluation des candidatures. L'examen sur la base des critères établis dans l'art. 6 ci-dessus et établira le classement des candidats admis à l'entretien sur la base des différents types d'enquête.

Les 15 candidats ayant obtenu le meilleur score par profil seront admis à l'entretien, à condition qu'ils aient obtenu au moins 45 points.

Les candidats admis à l'entretien doivent produire des documents prouvant les conditions suivantes les conditions d'éligibilité génériques et les qualifications rendues dans le curriculum vitae. Le fait de ne pas certifier ce qui est indiqué dans les curricula vitae entraînera la non-admission à l'entretien et, par conséquent, la disqualification de la liste de sélection.

Sur la base du résultat de l'entretien, la Commission établira le classement des candidats examinés, respectivement par profil d'enquête, avec indication de la note de chaque candidat.

Si les conditions sont réunies, la commission peut décider de nommer le même candidat

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par
l'Union Européenne



pour les deux recherches.

Art. 8 Modalités de soumission

Les candidats doivent envoyer leurs dossiers par voie postal ou remis directement au Bureau de à l'Association pour la Promotion de l'Emploi et du Logement (A P E L) P 6 (contre décharge) à l'adresse suivante:

46 rue Abderrahmen Ibn Aouf- UV4 – El Menzeh VI – 2091- Ariana

Portant le numéro de la consultation et son objet et la mention suivante :

« A ne pas ouvrir»

Consultation N°2/ 2022 Sélection des chercheurs/enquêteurs pour les activités de recherche du Projet « Labels de qualité et Tourisme thématique: actions pour la structuration et la croissance de réseaux de PME transfrontalières»

" LATHEM _ C_5_ 1.1_44"

Les formulaires de demande doivent être reçus au plus tard 15 jours après la publication du présent avis.

Les candidatures reçues après la date et l'heure susmentionnées ne seront pas prises en considération.

L'attribution des notes sera basée sur la présentation des pièces justificatives

Art. 9 Pièces administratives

Le dossier de candidature doit comprendre obligatoirement les pièces suivantes :

1. Une lettre de motivation en indiquant l'enquête à laquelle le candidat s'intéresse le plus;
2. un Curriculum Vitae détaillé avec les expériences pertinentes avec la mission et **où on doit préciser le degré de maîtrise du français par moyen/bon/très bon ;**
4. une copie de la pièce d'identité ;
5. une copie des Diplômes universitaires ou professionnels et d'autres qualifications académiques ou de formation mentionnées dans le CV ;
6. copie de lettres de référence, attestations ou autres documents prouvant l'expérience professionnelle, expériences de travail, mentionnées dans le CV.

Art. 9 Divulgateion

Le présent Avis sera envoyé à tous les Partenaires du projet et publié :

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par
l'Union Européenne





**PROGRAMME IEV DE COOPERATION
TRANSFRONTALIERE ITALIE TUNISIE**



- sur le site officiel d'APEL www.apel.tn;
- sur le site du Programme Italie-Tunisie www.italietunisie.it

Projet cofinancé par l'Union Européenne



Projet cofinancé par
l'Union Européenne

